



LE MAGICIEN D'OZ



Bonjour Monsieur le SL UFAP,

À la suite de ton mail en date du Jeudi 21 mars 2024, nous sommes étonnés de voir ta réaction pour donner suite à la diffusion du compte rendu de FO JUSTICE du dernier CSA de Mars 2024.

Comme nous l'avons stipulé en fin de compte-rendu, ceci n'est que le fruit de nos prises de note et que le PV officiel sera transmis à l'ensemble des agents lorsque l'Administration nous l'aura également transmis. Tu peux aussi transmettre ton compte-rendu aux personnels comme nous l'avons fait.

Tu joues sur les mots avec ce service que tu as vendu aux collègues, service qui pour toi peut se faire sans apport en personnel. Ce n'est pas nous qui t'avons dit que cela ne peut pas tourner avec l'effectif actuel c'est le Directeur, et même certains anciens dans ton camp qui t'avait demandé de ne pas le présenter car ce service était mal ficelé.

Tu as présenté un service en blanc au personnel, un service en blanc à ce CSA, et cela sans même savoir les règles élémentaires de la Charte Des Temps Nationales qui est la bible et qui dicte les grandes lignes à respecter pour monter un service.

Tu sembles oublier que lors d'un CSA pas si lointain, tu souhaitais que la Direction demande une dérogation à la MOM pour le déplaçonnement des 108 heures trimestrielles, tu souhaitais 50 heures mensuelles et donc 150 heures trimestrielles.

Là aussi, ce n'est pas simplement une règle applicable à la Pénitencière mais une règle générale du code du travail.

OUI il a été évoqué le sous-effectif actuel pour la mise en place d'un nouveau service.

OUI FO JUSTICE la toujours écris. Nous souhaitons la mise en place d'un service avec une nuit sèche, nous souhaitons deux agents au PCI, nous souhaitons deux agents au PCA, nous souhaitons deux agents supplémentaires par équipe sur le quartier haut, deux agents au CRM

Et enfin UNE VRAIE ELSP.

OUI FO JUSTICE SOUHAITE tout cela mais avec APPORT EN PERSONNEL.

Tu fais le choix d'oublier que nous sommes en sous-effectif, préférant parler des MAD, mais ce ne sont pas des postes pérennisés sur l'établissement et cela fausse notre effectif.

TU ES CAPABLE de faire mieux avec moins ?

Tu fais le choix de laisser nos collègues de Métropole sur le carreau alors qu'ils attendent tous un retour au pays natal depuis de très longues années, ils te remercieront bientôt à leurs manières.

FO JUSTICE a fait le choix de ne pas présenter son service en 2/3 ou 3/3 avec une nuit sèche au personnel tant que l'administration ne remplacera pas les postes vacants.

Il ne suffit pas de vendre du rêve aux collègues, il faut dire la vérité et expliquer ce qu'il est capable de faire. Tout bon syndicaliste doit savoir les textes en vigueur nous encadrant et expliquer cela sur le terrain.

Proposer un service au personnel sans connaître la charte des temps nationales, c'est de l'amateurisme, il existe des formations syndicales pour cela.

RÉUNISSONS nos forces au lieu de nous insulter, **RÉUNISSONS nos forces** pour exiger ces postes vacants, **RÉUNISSONS nos forces** pour un nouveau service avec une nuit sèche améliorant les conditions de travail et la vie familiale.

SERAS-TU DEVANT LES PORTES AVEC NOUS POUR CE COMBAT ?

Au Port le, 27 mars 2024

Le bureau FO JUSTICE CD le Port